

AC selon R489 Categories 3 - 5 - 6 (E2J)

R489

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté en vue de l'obtention du CACES® ou d'une attestation de compétences.

Public Visé

Salariés amenés à utiliser des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Pré Requis

Compréhension du français oral et écrit
Aptitude médicale à la conduite d'engins
Être âgé de 18 ans minimum

Les + métier

Formation à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté selon la recommandation CACES® R489 de la CNAM

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Conduite d'un chariot automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel.

Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite du chariot automoteur à conducteur porté conformément à la recommandation R 489 de la CNAM.

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite des chariots automoteur à conducteur porté.

Méthodes pédagogiques

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.
Supports de formation formateur et stagiaires, mises en situation pratique.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;
par mail : adv@alyence-groupe.com ;
ou sur notre site internet www.alyence.com.

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Parcours pédagogique

Théorie

Les conditions pour être cariste : aptitude médicale, âge, formation, autorisation interne

La réglementation en vigueur : Code du travail, recommandation R489, obligations de l'employeur et du salarié

Les responsabilités et qualités attendues du cariste

Le rôle des instances et organismes de prévention professionnelle (CARSAT, INRS, inspection du travail...)

La classification des chariots automoteurs R489 et leurs possibilités d'utilisation (cat. 3, 5, 6)

La sécurité dans l'entreprise : zones de circulation, coactivité, facteurs d'accidents, comportements interdits

Les organes des chariots automoteurs : commande, freinage, direction, dispositifs de sécurité

Les consignes de sécurité pour :

- La conduite (vitesse, visibilité, position de conduite)
- La circulation (signalisation, priorité, règles en entreprise)
- Le stationnement (position, sécurité, environnement)

Les panneaux de circulation et les pictogrammes d'obligation

Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie

Les pictogrammes de manutention et les symboles des produits dangereux

L'adéquation charge/chariot, la stabilité, les plaques et abaques de charge

Les différents types de charges : palettes normalisées, charges empilables, conteneurs

La maintenance de premier niveau et les vérifications de début et fin de poste

Le circuit hydraulique : rôle, précautions, entretien

Les batteries d'accumulateurs : manipulation, sécurité, mise en charge

Les bases de l'élingage et de l'arrimage lors du transport des chariots (le cas échéant pour la catégorie 6 dans les entrepôts)

Pratique

Vérification de l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée

Réalisation des vérifications réglementaires avant prise de poste et en fin de poste

Circulation à vide et en charge, en marche avant et arrière, en ligne droite et en virage

Manœuvres de sécurité : arrêt, freinage, stationnement

Prise et dépose d'une charge palettisée au sol

Empilage et désempilage de charges

Manutention sur rayonnage selon catégorie

Chargement et déchargement d'un véhicule à partir d'un quai

Repérage et signalement des anomalies de fonctionnement ou de sécurité

Exécution des opérations de maintenance de son ressort selon les consignes

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs spécialisés dans la formation à la conduite de chariot à conducteur porté.

Formateur qualifié, professionnel de la maintenance et du levage en entreprise.

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel.
- Evaluation des acquis théoriques et pratiques est réalisée en fin de formation sur la base d'un QCM et d'exercices en situation de travail.
- En cas de réussite aux tests, délivrance d'une autorisation de conduite pour la ou les catégories visées.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.

	Durée		Effectif
	14.00 Heures	2 Jours	Groupe de 8 Personnes